

2020 L'année de toutes les réponses !

Mesdames et Messieurs, chers clients, chères clientes,

Nous avons vu ces dernières années des modifications profondes dans le panorama de la protection sociale.

Tout d'abord les dispositifs de « frais de santé collective », rendus obligatoires à toutes les entreprises.

Les sujets prévoyances qu'ils soient sur la personne physique ou l'entreprise, ont vu des bouleversements dans le nombre d'acteurs, dans les modes de gestion, et des progrès dans la prise en compte de la réalité économique des indépendants.

Ces dernières semaines c'est autour des retraites que tout s'accélère.

Vous avez eu l'occasion de découvrir de nouvelles dispositions pour les contrats d'assurance retraite dit « PER », avec des rachats d'épargne élargis en cours de route, et des assouplissements considérables des prestations à la sortie.

Mais le gros des changements porte sur une réorganisation fondamentale des régimes obligatoires tant par leurs administrations que par leur modèle de gestion par les partenaires sociaux.

Oui, la révolution n'est pas dans les taux de cotisations, le niveau de prestation, le nom du régime, ou encore le système par point. De ce point de vue là, l'organisation reste la même : une cotisation et une prestation.

Non, la réforme des retraites est un changement de paradigme puisque le fond du sujet est le transfert de souveraineté des caisses gérées « par profession » vers un acteur unique : L'Etat.

Etonnamment, dans ces circonstances, l'Etat redevient un acteur nécessaire pour les dirigeants politiques actuels ; lui qui a vu ses prérogatives s'émietter de toute part, au prétexte que l'Etat était mauvais gestionnaire : les transports, l'électricité, la téléphonie, les autoroutes, les aéroports ...etc.

C'est en cela que ma crainte est la plus forte, puisque l'Etat a fait preuve de grandes faiblesses dans sa gestion des comptes publics, et s'est exposé ces dernières années au vents dominants des lobbies. Lobbies qui sont par essence l'antithèse de la démocratie, puisque répondant aux intérêts particuliers.

Mais surtout l'Etat n'a pas su protéger les intérêts vitaux tant sur les questions économiques, que sociaux, et particulièrement stratégiques ... comme en atteste la main mise de General Electric sur Alstom et une partie des secrets du nucléaires français.

Vous l'avez compris, je témoigne d'une grande défiance dans cette réforme des retraites non pas pour des aspects techniques et organisationnels qui sont, je dois dire remarquables compte tenu de la complexité du système actuel, mais pour des raisons de pragmatisme sur la capacité du politique à gérer et protéger l'épargne des français. En synthèse une volonté de protéger.

Tant que ce constat sera valable, vous viendrez nous voir pour la retraite, et les nombreux autres sujets qui concernent l'optimisation et la protection de vos revenus.

Et nous vous préserverons tant que possible, d'une gestion hasardeuse, en construisant des alternatives, en assurant le suivi, et en marquant notre présence à vos côtés.

C'est donc avec humilité que nous allons nous atteler durant cette année 2020 à semer avec vous les solutions qui vous aiderons à traverser le temps et les aléas.

En attendant notre prochaine rencontre,

Nous vous souhaitons toujours plus de réussite, d'initiatives, et de hardiesse dans vos projets !

Thomas SCHAETZEL